



BILAN DE MANDATURE

Saint Denis de Pile
2020-2026



Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

Après un mandat **marqué par des circonstances inédites** – la crise sanitaire, puis l'inflation et plusieurs évènements météorologiques majeurs – **l'essentiel de nos engagements a été respecté.**

Nous avons renouvelé nos espaces publics, notre patrimoine et nos réseaux, tout en renforçant les services publics de proximité et en soutenant le développement économique local.

Nous avons également anticipé quatre défis majeurs : le logement, la mobilité, l'autonomie alimentaire et énergétique, ainsi que la santé.

Cet effort constant a été mené sans augmenter la fiscalité ni la plupart de nos tarifs, et en divisant par deux notre endettement. Ce résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse, fondée sur la maîtrise des dépenses et la recherche systématique de recettes pour accompagner chaque investissement. Pour autant, nous n'avons pas renoncé à nos valeurs qui caractérisent notre commune.

Nous avons, au contraire, maintenu – voire renforcé – les actions en faveur de la solidarité, de la vie associative et de la jeunesse.

Aujourd'hui, Saint Denis de Pile confirme son attractivité et son dynamisme. La stabilité de nos finances, la valorisation de nos atouts et de notre patrimoine ainsi que notre capacité à anticiper les enjeux, nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance et lucidité.

Nous avons posé des bases solides pour continuer à agir : faciliter l'accès à la santé, maîtriser le coût de la vie et relever les défis démographiques et climatiques.

Poursuivons cette dynamique pour bâtir ensemble la qualité de vie de demain.

Fidèlement vôtre

Fabienne Fontenau

Des finances saines qui préservent l'avenir

Depuis 2020, malgré l'inflation et la succession d'événements majeurs, nous avons maîtrisé nos dépenses tout en modernisant la commune et en renforçant nos services publics.

NOUS AVONS DIVISÉ
LA DETTE
PAR

2

Nous ne faisons pas porter nos choix sur les générations futures.

- ✓ Nous avons **divisé la dette par deux**, de 4,8M€ à 2,4M€.
- ✓ Nous avons mobilisé des ressources externes à hauteur de **40 % de nos investissements** (soit 5,1M€).
- ✓ Nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement, dont nos dépenses énergétiques.
- ✓ **Ces choix et cette discipline budgétaire ont produit des résultats mesurables :**
 - € **14,3 M€ investis**, soutenant indirectement jusqu'à 340 emplois locaux (artisanat, travaux publics....).
 - € **Des investissements utiles à tous** : bâtiments publics, écoles, réseaux, voirie, équipements sportifs...
 - € **Une capacité de désendettement de 2,4 ans**, très inférieure à la moyenne nationale.
 - € **Des budgets adoptés chaque année à l'unanimité**, y compris par les élus de l'opposition.
 - € **Une gestion saluée par la DGFIP**, gage de transparence.
 - € Aucune augmentation de la fiscalité communale depuis 2017.

Une ville qui se transforme

Pour que votre cadre de vie évolue avec vos besoins, la commune engage des actions qui facilitent votre quotidien et transforment durablement Saint Denis de Pile, tout en préservant son identité.



Un patrimoine réinventé

pour vous offrir de nouveaux lieux de vie

- ✓ **Boma** devient un lieu incontournable : médiathèque, ludothèque, ateliers numériques, point CAF et Justice, manifestations, parc et jeux...
- ✓ La médiathèque accueille plus de **3 000 adhérents** et ses manifestations près de **44 000 visiteurs** par an.
- ✓ La Chartreuse est désormais dédiée aux cérémonies et à la vie associative.
- ✓ Le pavillon de jardin, restauré, a retrouvé une nouvelle vie en se transformant en guinguette.
- ✓ L'**ancienne bibliothèque** accueille aujourd'hui **un restaurant le Chapitre**, exploité depuis septembre 2024.
- ✓ La **salle des fêtes**, totalement repensée, devient une halle des fêtes prête à accueillir marchés de producteurs, artisans et événements associatifs.
- ✓ La toiture de l'**église** a été rénovée et d'autres travaux suivront, financés à 40 % par des subventions.



Des équipements adaptés

à vos besoins

- ✓ Plus de **700 000 € investis** dans les écoles, elles évoluent régulièrement pour améliorer confort, sécurité et conditions d'apprentissage des enfants.
- ✓ Une **nouvelle cuisine centrale** pour confectionner sur place des repas adaptés aux enfants.
- ✓ Le **cimetière** a été agrandi et aménagé avec une attention particulière portée aux familles et aux défunt.
- ✓ De nouveaux jeux, agrès de sport et équipements ont été installés dans les espaces publics.



Des espaces publics entretenus et aménagés

Dans l'une des communes les plus vastes de Gironde, nous entretenons toute l'année des espaces publics variés pour préserver votre cadre de vie.



- ✓ **800 arbres et arbustes plantés** dont les essences plus robustes, sont adaptées aux sécheresses.
- ✓ Des dizaines d'hectares entretenus : accotements routiers, cimetières, parcs et espaces publics au sein des lotissements et hameaux, équipements sportifs dont les terrains de football...
- ✓ Espaces naturels préservés et aménagements paysagers conçus.

3,7 M€ investis dans des aménagements routiers

pour renforcer votre sécurité

✓ Aménagements réalisés :

Route de l'Europe : trottoirs (1,2km) et réduction de la vitesse | Route de Guîtres : aménagements et sécurisation, création d'un parking paysager | Carrefour des Eymérits : sécurisation (radar fixe + trottoirs) | Hameau de Martin Masson : accotements piétons, écluses, stationnements.

✓ Sécurisation renforcée :

Routes du Bois de Caille, de Coudreau, de Pinaud ainsi qu'à Bossuet et Picampeau.

✓ Reprise des couches de roulement sur plusieurs voies communales situées dans différents hameaux, notamment :

La route de la Gare, de Pinaud, des Chèvres, des Lavandières, du Breuil, de Lamarche, de l'Europe et des Artigues ; les chemins des Treilles, des Lorettes et de l'Aérodrome ; ainsi que les impasses du Caillevat et du Terminus.

✓ Protection des chemins communaux avec des barrières ou portiques :

Chemin des Grillaux, chemin de Bailly, route de Lamarche, chemin de Souliez, étang des Chèvres, etc.

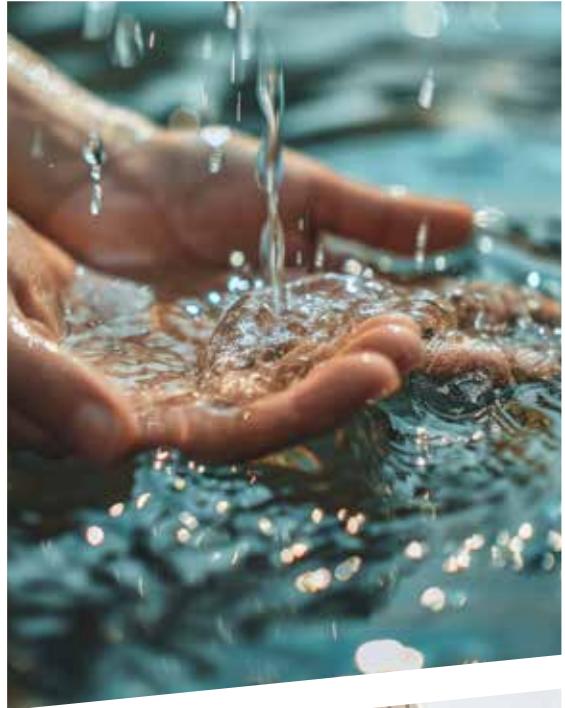
✓ Des ponts rénovés ou remplacés :

Pour faire face à l'accroissement de la circulation et du poids des véhicules, nous avons engagé un plan de restauration de nos ponts. Il a débuté par le remplacement du pont de Picampeau pour un montant global d'opération qui s'élève à 68 406 € TTC, pour moitié pris en charge par la commune d'Abzac. Ce montant comprend les études réglementaires au titre de la loi sur l'eau, la maîtrise d'œuvre ainsi que la réalisation des travaux. Nous avons consolidé le pont du chemin des Treilles. Le montant global de l'opération s'élève à 118 466 € TTC. Il englobe les travaux de voirie réalisés en 2024, puis en 2025, les aménagements pluviaux ainsi que les travaux de têtes de ponts aux Lorettes, incluant les prestations d'ingénierie et les études réglementaires au titre de la loi sur l'eau.



✓ Performance énergétique et gestion durable des ressources

- ✓ **417 747 € investis** pour améliorer nos performances énergétiques et réduire notre consommation d'eau et d'énergie.
- ✓ **Avec les syndicats d'eau et d'électrification, au sein desquels nous siégeons, nous avons :**
 - ✓ Rénové 3,6 km de réseau d'eau potable à Pinaud, Martin Masson et des Eymerits jusqu'au centre-ville pour prévenir les ruptures et les pertes.
 - ✓ Modernisé entièrement l'éclairage public en LED dont ceux du terrain de football.



✓ Quartier de la route de Lussac : une requalification engagée

- ✓ La transformation du quartier a débuté avec la démolition de la friche de l'ancien Intermarché. Ces fonciers privés dégradés, situés de part et d'autre de la route de Lussac, ont nécessité de longues négociations, pour éviter la spéculation et rendre possible la reconversion de ce quartier. Un premier permis a été accordé pour permettre la rénovation des logements inoccupés ainsi que la construction de petites résidences collectives.



Le saviez-vous ?

>> Le syndicat atteint 80 % de rendement, l'un des meilleurs du territoire Libournais, grâce à des investissements ciblés pour limiter les fuites.

Préparer l'avenir en relevant 4 défis majeurs

Logement, climat, santé, vieillissement : parce que vous êtes tous concernés, nous faisons de ces priorités un engagement concret. Nous les portons à l'échelle communale et intercommunale.



Mobilité : un territoire plus accessible et attractif

- ✓ 3 lignes CALIBUS desservent désormais la commune : 4, 8 et 9.
- ✓ Un transport dédié aux +75 ans et aux personnes à mobilité réduite (TPMR).
- ✓ Un transport scolaire accessible : financé à 80 % par la CALI et 90 % pour les abonnements TER.
- ✓ La mairie maintient et prend en charge 70 % du transport pour les enfants habitant à moins de 3 km.
- ✓ Développement des mobilités douces :
 - ✓ Mise à disposition de vélos à assistance électrique,
 - ✓ Mise en œuvre d'un schéma communal des aménagements cyclables, comprenant déjà 17 km de boucles cyclables,
 - ✓ 18,7 km d'itinéraires piétons à travers les espaces naturels et le patrimoine historique.
 - ✓ Création de voies vertes pour sécuriser les déplacements et favoriser les trajets du quotidien.
- ✓ Une gare mieux connectée à la métropole bordelaise :
 - ✓ 47 minutes pour rejoindre Talence-Médoquine, ses facultés et le CHU.
 - ✓ Environ 30 minutes jusqu'à Bordeaux Saint-Jean.



Logement : faciliter l'accès à un habitat adapté et abordable

- ✓ Crédit à la construction de zones de mixité urbaine et sociale, pour maîtriser le foncier et favoriser l'accès au logement.
- ✓ 67 logements à loyer modéré permettant à plus de familles et de jeunes de résider ou demeurer sur la commune.
- ✓ Soutien à la réalisation du foyer Adapei offrant aux travailleurs handicapés un habitat adapté et sécurisé.
- ✓ Réhabilitation de 18 logements dégradés ou inoccupés, remis sur le marché avec des loyers minorés.
- ✓ Contribution à la rénovation énergétique des logements via le programme habitat de la CALI soit près de 60 foyers dionysiens concernés pour un montant global de près de 200 000 euros d'aide.

Le saviez-vous ?

>> À Saint-Denis-de-Pile, le prix médian des maisons a augmenté de +54 % entre 2016 et 2023 soit le plus fort taux de progression après Libourne (source : DVF).

Un atout pour les propriétaires, ainsi que l'illustration de notre attractivité, mais un frein pour les nouveaux accédants, d'où la nécessité d'agir pour un accès équitable au logement.

✓ Autonomie alimentaire et énergétique : sécuriser nos ressources

✓ PROJET ALIMENTAIRE COMMUNAL

- ✓ **Protection du foncier agricole**, pour préserver des terres dédiées à l'alimentation locale.
- ✓ **Soutien à l'installation de maraîchers**, afin de développer une production de proximité.
- ✓ **Développement des circuits courts**, pour rapprocher producteurs et consommateurs.
- ✓ **Création d'une cuisine centrale**, qui prépare les repas scolaires avec plus de produits locaux et de saison.

✓ PLAN DE SOBRIÉTÉ

- ✓ **Rénovation énergétique des bâtiments**, équipements, éclairage public et réseaux pour réduire la consommation.
- ✓ **Un plan de sobriété engagé à l'échelle communale pour réduire nos consommations et favoriser le réemploi.**

✓ ÉNERGIE RENOUVELABLE

- ✓ Le projet de parc photovoltaïque sur les délaissés autoroutiers permettra de produire une électricité 100 % renouvelable couvrant plus d'un tiers des besoins de la commune.

✓ Santé : faciliter l'accès aux soins pour tous

- ✓ **Une mutuelle communale accessible sans questionnaire de santé.**
- ✓ **Le Pass-santé du CCAS** pour éviter le renoncement aux soins.
- ✓ **Une bourse communale** pour les internes de médecine s'engageant à exercer **5 ans** à Saint Denis de Pile.
- ✓ **Un pôle de santé, dont le principe a été adopté en juin 2025**, qui sera bâti à proximité de la pharmacie.
- ✓ **Le cercle des aidants**, pour soutenir celles et ceux qui accompagnent au quotidien.
- ✓ **Et puisque la santé c'est aussi prendre soin de soi**, nous favorisons la pratique des activités physiques pour tous - des plus petits, aux personnes âgées - nous promouvons une alimentation et un cadre de vie sains.



Une commune mobilisée pour votre sécurité

Parce que votre sécurité est un droit fondamental auquel nous sommes particulièrement attachés, nous avons renforcé les actions pour vous protéger.



La tranquillité publique soutenue par des mesures concrètes

- ✓ L'accueil de la gendarmerie, en cours de construction, permet de conserver une brigade de proximité sur notre territoire, d'améliorer les conditions de travail des gendarmes et d'accueil pour le public.
- ✓ L'extension du système de vidéoprotection, pour en améliorer la performance.
- ✓ Un service de police municipale dotée de 3 postes de policiers.
- ✓ Les démarches engagées pour l'armement de nos policiers municipaux, afin de renforcer leur protection.
- ✓ Les opérations tranquillité vacances qui sécurisent votre domicile lors de vos absences.



La population avec des mesures de prévention et d'accompagnement

- ✓ La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde qui organise les interventions et missions en cas d'événements majeurs (inondations, canicules, tempêtes...) en lien avec les services de secours.
- ✓ Un système de Téléalerte pour vous prévenir très rapidement en cas de crises et vous informer du déroulement des opérations.
- ✓ La constitution d'une réserve communale de sauvegarde pour renforcer nos moyens d'intervention grâce aux concours de citoyens bénévoles, engagés à nos côtés.

L'environnement et le cadre de vie grâce à une démarche globale de prévention

- ✓ La révision du Plan Local d'Urbanisme pour anticiper l'aménagement du territoire.
- ✓ La préservation de **392 hectares** d'espaces boisés, et de près de **500 hectares** d'espaces naturels sensibles pour préserver la biodiversité et séquestrer le carbone.
- ✓ L'élargissement du plan de gestion des zones humides sur le site des Chèvres.
- ✓ Le renforcement de la vigilance environnementale grâce aux **actions de prévention et de contrôle sur les dépôts sauvages et les zones sensibles**.
- ✓ La mise en œuvre d'un plan de **sobriété énergétique** et ses nombreuses actions.
- ✓ La préservation et la valorisation des terres agricoles.
- ✓ L'entretien du réseau pluvial :
Les interventions sur le réseau pluvial portent à la fois sur le pluvial urbain et le réseau de fossés. Elles comprennent l'entretien courant des canalisations, la reprise et le nettoyage des regards et caniveaux, ainsi que la création ponctuelle de réseaux lorsque la situation l'exige, notamment pour sécuriser les cheminements piétons (exemple : usage de fossé route de l'Europe). Des opérations de nettoyage et de curage des fossés sont également réalisées sur l'ensemble du périmètre, en fonction des besoins. Il est rappelé que l'entretien et le curage des têtes de ponts situées au droit des accès aux parcelles relèvent de la responsabilité des propriétaires.

✓ LES ANIMAUX AVEC DES MESURES POUR MIEUX PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

- ✓ Des campagnes de stérilisation des chats errants.
- ✓ Des actions de prévention et de sensibilisation.
- ✓ Des opérations de sauvetage et de confiscation.



Le saviez-vous ?

En 2025, la ville a obtenu le label
Villes et Villages Amis des Animaux, une reconnaissance
des actions menées pour protéger et mieux accueillir les animaux sur notre territoire.

Une commune de services, d'emplois et de commerce

À Saint Denis de Pile, nous renforçons l'accès aux services du quotidien, soutenons l'activité économique locale et accompagnons l'installation de nouveaux commerces, pour faciliter votre vie, encourager l'emploi et maintenir un centre-bourg attractif et vivant.

✓ De nouveaux services publics pour vous simplifier la vie

- ✓ **Recueil de données** : depuis septembre 2021, la mairie peut établir directement vos passeports et cartes nationales d'identité.
- ✓ **Point Justice** : un accompagnement gratuit pour vous aider à résoudre vos litiges, vos démarches juridiques ou vos difficultés conjugales et familiales.
- ✓ **Instruction des permis de construire** : réintroduit en mairie pour mieux accompagner vos projets et faciliter vos démarches.
- ✓ **Brigade verte** : lutte contre les dépôts sauvages et les atteintes à l'environnement.
- ✓ **Boma** : une offre complète de services – médiathèque, ludothèque, ateliers numériques, point CAF, service enfance – accessible à toutes les générations.
- ✓ **Agence postale communale** : ouverture prévue en février 2026, pour préserver un accès de proximité à ce service du quotidien.



✓ Attractivité commerciale : un centre-bourg qui se réinvente

- ✓ **14 ouvertures de commerces** pour 4 fermetures, un solde largement positif.
- ✓ **Un soutien de près de 120 000 euros en faveur des commerçants et artisans** : aide au loyer, soutien à l'investissement, accompagnement à la transmission, via le règlement porté par Fabienne Fonteneau, vice-présidente de la CALI.
- ✓ **Requalifier l'ancienne bibliothèque** pour permettre l'ouverture d'un restaurant en centre-bourg.
- ✓ **Diminuer de 10 % les bases fiscales** des locaux commerciaux.
- ✓ **Valoriser les produits locaux et les circuits courts** sur nos marchés et au sein de la cuisine centrale.
- ✓ **Accompagner les acteurs économiques, notamment lors de la crise COVID**, en relayant les dispositifs d'aides et en maintenant un dialogue régulier sur les projets communaux et intercommunaux.
- ✓ **Attirer une clientèle locale élargie**, grâce aux nouvelles manifestations, équipements et services publics qui dynamisent la commune.

Le saviez-vous ?

>> Notre ville compte 1 837 emplois, portés par un tissu économique diversifié. Les zones d'activités Beaumale et Frappe regroupent 360 emplois, et Frappe 2 est désormais entièrement commercialisée, preuve de l'attractivité du site.

Une commune d'art, de culture et de patrimoine pour tous

Nos lieux culturels façonnent notre histoire et rythment notre vie quotidienne. Les soutenir, c'est renforcer ce qui nous rassemble. Chaque année, nous consacrons environ 45 000 € à la culture, hors mobilisation des services municipaux, incluant le budget de programmation, le Pass Culture et les subventions aux associations culturelles, afin de développer les équipements et de proposer des événements accessibles à tous.

✓ UN PATRIMOINE QUI SE TRANSFORME POUR LES HABITANTS

✓ Un patrimoine valorisé grâce aux rénovations engagées depuis 2020, désormais nos bâtiments patrimoniaux accueillent de nouvelles activités culturelles, associatives et publiques, renforçant le dynamisme de la commune.

✓ UNE OFFRE CULTURELLE QUI RASSEMBLE ET FAIT GRANDIR

✓ Soutien aux projets et équipements culturels qui encouragent l'apprentissage, la curiosité et les rencontres.
✓ Autour de Boma, un réseau actif de partenaires – écoles, Portraits de Familles, l'Accordeur, Musik à Pile et Pile de Drôles, Link, Le Bleu du Ciel, Multipiste, parcours EAC de la CALI, Festival de Jazz, Mon Art et Vous, Philosophia... – construit une offre culturelle variée et accessible à tous toute l'année.

✓ BOMA, MOTEUR CULTUREL DU TERRITOIRE

✓ La programmation de Boma, centrée sur le livre et le numérique, s'ouvre aussi au jeu, à l'environnement et au spectacle vivant. Sans cesse renouvelée, elle fait de Boma une véritable locomotive culturelle pour le territoire.

✓ LE NUMÉRIQUE POUR TOUS LES PUBLICS

✓ Les ateliers numériques se sont développés pour initier tous les publics aux outils créatifs : impression 3D, robotique, réalité virtuelle. Ces actions renforcent la mission de Boma : ouvrir largement l'accès à la culture et au numérique pour tous.



Une commune qui **fédère** et **accompagne**

À Saint Denis de Pile, nous vous accompagnons à chaque étape de la vie : soutenir l'enfance et la jeunesse, être attentifs aux ainés, favoriser l'inclusion, promouvoir le sport et les loisirs pour tous et encourager la vie locale.

✓ Enfance et jeunesse : des actions qui dessinent l'avenir

- ✓ Une alimentation saine dans nos cantines, préparée par la cuisine centrale.
- ✓ Des tarifs inchangés pour la restauration et le transport scolaire, afin de préserver le budget des familles.
- ✓ Des activités variées et adaptées : cross et fêtes des écoles, Diony's Jeux, Pile de Drôles, cinéma en plein air, carnaval...
- ✓ Le permis vélo et le permis internet pour sensibiliser les enfants aux risques encourus.
- ✓ La formation au premier secours en santé mentale pour les animateurs, en cours de déploiement.
- ✓ Le Conseil Municipal des Enfants, pour apprendre la citoyenneté.
- ✓ Des écoles mieux équipées, avec vidéoprojecteurs interactifs.
- ✓ Le soutien aux pratiques culturelles et sportives, aux écoles de musique, aux clubs à travers l'extension du Pass'Sport et du Pass'Culture.
- ✓ L'accueil de nombreux stagiaires au sein des services municipaux, plus de 200 sur ce mandat.
- ✓ Une aide au permis de conduire, en complément des dispositifs existants (déjà attribuée à 8 jeunes).
- ✓ L'accueil des structures dédiées à la jeunesse, dont l'Espace Jeunes et la Mission Locale.



Le saviez-vous ?

>> LE PROJET DE DOJO EST BIEN MAINTENU : son aménagement débutera dès que la résidence Haroun Tazieff sera achevée, garantissant une intégration optimale dans le quartier.

>> L'ART DE GRANDIR, porté par la CALI et soutenu par la ville, offre aux enfants et aux jeunes un accès à la lecture, à la création artistique, à la nature et au patrimoine. Ils y rencontrent aussi des artistes reconnus.

✓ Le sport pour tous : des équipements modernisés et un soutien renforcé

✓ **Près de 1,5 M€ mobilisés pour le sport local :** subventions aux clubs, mise à disposition des équipements, prêt de matériel et entretien des installations.

✓ **Des infrastructures modernisées,** avec l'installation de vestiaires, le remplacement des éclairages du stade de football et de la salle omnisports, la réfection des terrains intérieurs et extérieurs de tennis, l'achat de nouveaux équipements pour les associations.

✓ **Le sport pour toutes et tous,** grâce au soutien au sport au féminin, aux dispositifs d'apprentissage (dont le Pass'Sport), à l'inclusion des personnes en situation de handicap, au développement des activités physiques adaptées.



✓ Les aînés : au cœur de notre attention

✓ **Un accompagnement quotidien renforcé :** soutien à domicile, accès facilité aux soins et protection accrue.

✓ **Des actions contre l'isolement :** projets intergénérationnels, visites de convivialité et nouvelles occasions de rencontres.

✓ **Un appui constant aux clubs seniors** pour développer des activités adaptées et conviviales.

✓ **Une Semaine bleue enrichie**, avec davantage d'animations, de prévention et de partenariats.

✓ **Des temps communs entre clubs, EHPAD, Résidence autonomie et associations**, pour créer davantage de liens.

✓ **Des ateliers de sécurité routière** pour renforcer la prévention et l'autonomie dans les déplacements.

✓ L'inclusion : accompagner chacun dans son parcours

✓ **Des clauses d'insertion** intégrées à nos marchés publics pour créer des opportunités d'emploi locales.

✓ **L'accueil de nombreux stagiaires** en situation de handicap (+ de 20 depuis 2020) au sein des services municipaux, avec un accompagnement adapté.

✓ **Contribution à l'amélioration du parc de logements** privés à travers le programme Habitat Durable de la Cali - adaptation à la perte de mobilité : 13 dossiers soutenus, pour un montant total de 13 300 € de subventions accordées par la Cali..



La participation citoyenne : des outils pour vous donner la parole



DEUX DISPOSITIFS COOPÉRATIFS OUVERTS À TOUS :

- ✓ **Le budget participatif**, qui a notamment permis la création d'une aire de glisse à Boma ou encore l'aménagement autour de la fontaine de Gratien.
- ✓ **Les chantiers citoyens** : avec des projets tels que le terrain de pétanque à Pinaud, des jardinières collectives pour des plantations dans l'espace public, ...



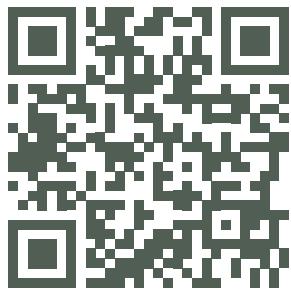
ILS COMPLÈTENT DES ESPACES DE DIALOGUE RÉGULIERS :

- ✓ **Les réunions de hameaux** : près d'une trentaine de rencontres organisées depuis 2021, au cœur des quartiers pour échanger sur vos attentes et votre quotidien.
- ✓ **Les réunions de village**, pour dialoguer directement avec les habitants sur les projets en cours ou à venir.
- ✓ **Les consultations citoyennes**, comme celle menée lors de la révision du PLU, avec 4 ateliers et 2 réunions publiques.



BILAN DE MANDATURE

Saint Denis de Pile
2020-2026



Fabienne Fonteneau 2026



fabiennefonteneau2026



www.fabiennefonteneau2026.fr